

Ville de Montréal

## Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,  
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

[www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions)

## Commission permanente sur l'examen des contrats

### **La Commission :**

#### **Présidence**

Mme Karine Boivin Roy  
Arrondissement de Mercier –  
Hochelega-Maisonneuve

#### **Vice-présidence**

M. Christian Arseneault  
Arrondissement de  
Côte-des-Neiges –  
Notre-dame-de-Grâce

#### **Membres**

M. Christian Larocque  
Arrondissement de L'Île-Bizard –  
Sainte-Geneviève

M. Jérôme Normand  
Arrondissement de  
Ahuntsic –Cartierville

Mme Christine Gosselin  
Arrondissement de Rosemont –  
La Petite-Patrie

M. Giovanni Rapanà  
Arrondissement de  
Rivière-des-Prairies –  
Pointe-aux-Trembles

Mme Micheline Rouleau  
Arrondissement de Lachine

M. Robert Samoszewski  
Arrondissement de L'Île-Bizard –  
Sainte-Geneviève

Mme Lili-Anne Tremblay  
Arrondissement de Saint-Léonard

Le 14 décembre 2020

### **Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres - Mandat SMCE207000012**

**Accorder un contrat à Constructions ConCreate Ltée,  
pour la réalisation des travaux de réfection du pont  
d'étagement de la jetée Mackay (81-05147), de  
remplacement des joints de dilatation du pont de la  
Concorde (81-05086) et d'autres travaux divers dans  
l'axe de l'avenue Pierre-Dupuy, dans  
l'arrondissement de Ville-Marie - Dépense totale de  
21 097 937,27 \$, taxes incluses (contrat :  
17 575 192,33 \$ + contingences : 2 636 278,85 \$ +  
incidences : 886 466,10 \$). Appel d'offres public no  
442513 (3 soumissionnaires conformes).**

**“Original signé”**

Karine Boivin Roy  
Présidente

**“Original signé”**

Linda Lajeunesse  
Secrétaire recherchiste

## **Introduction**

La Commission permanente sur l'examen des contrats (CEC) s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

## **Mandat SMCE207000012**

*Accorder un contrat à Constructions ConCreate Ltée, pour la réalisation des travaux de réfection du pont d'étagement de la jetée Mackay (81-05147), de remplacement des joints de dilatation du pont de la Concorde (81-05086) et d'autres travaux divers dans l'axe de l'avenue Pierre-Dupuy, dans l'arrondissement de Ville-Marie - Dépense totale de 21 097 937,27 \$, taxes incluses (contrat : 17 575 192,33 \$ + contingences : 2 636 278,85 \$ + incidences : 886 466,10 \$). Appel d'offres public no 442513 (3 soumissionnaires conformes).*

À sa séance du 25 novembre 2020, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait aux critères d'examen ci-dessous :

- *Contrat de plus de 10 M\$;*
- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ qui présente :*
  - o *un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire.*

Le 2 décembre dernier, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence, et ce, dans le contexte de la pandémie mondiale du coronavirus qui sévit depuis la mi-mars 2020. Au cours de cette séance, les responsables du Service de l'urbanisme et de la mobilité ont présenté les différentes étapes franchies et ont répondu aux questions des commissaires concernant ce contrat pour la réalisation de travaux de réfection du pont d'étagement de la jetée Mackay, de remplacement des joints de dilatation du pont de la Concorde et d'autres travaux divers dans l'axe de l'avenue Pierre-Dupuy dans l'arrondissement de Ville-Marie.

Les responsables du dossier ont d'abord expliqué l'important écart, de 36,4% défavorable à la Ville, pour les travaux sur cet axe important, notamment en matière de mobilité active, et dont les dernières réfections datent de 1996. Il a été mentionné que des travaux temporaires, visant à sécuriser une poutre, ont dû être effectués en 2019 et que les travaux actuellement prévus dans le cadre de ce projet sont importants et prioritaires. En outre, le présent projet constitue une relance d'un premier appel d'offres

lancé le printemps dernier, qui n'avait permis de recevoir que des soumissions dont les prix étaient très élevées, avec un écart défavorable de 158%. Cette fois-ci, la relance de l'appel d'offres a permis de recevoir des soumissions de trois entreprises des 19 qui s'étaient procuré les documents. Les désistements ont été expliqués par huit preneurs, dont quatre étaient des sous-traitants et quatre autres étaient des entreprises aux carnets de commande complets. Le Service a expliqué avoir profité de la relance de l'appel d'offres pour reconfigurer ce projet afin d'offrir plus d'espace au transport actif. En ce qui concerne l'écart observé entre le prix obtenu et l'estimé de contrôle, le Service a expliqué qu'une erreur s'était glissée dans l'estimé puisque de nouveaux éléments du bordereau administratif n'avaient pas été cumulés suite à la modification du projet. Cette erreur permet d'expliquer 81% de l'écart observé. Le Service a également expliqué qu'un estimé révisé a été produit, réduisant ainsi l'écart à 10,7%. Il a été expliqué que le faible écart entre les deux plus bas soumissionnaires conformes, de 4,3 %, est un indicateur de la justesse des prix obtenus dans le contexte actuel pour ce projet. En conclusion, le Service recommande l'octroi puisque ce projet comporte un enjeu d'ordonnancement de plusieurs travaux dans ce secteur en contexte d'un grand nombre de chantiers à Montréal. À l'issue de ce processus, le Service a décidé de s'adjoindre des spécialistes pour réviser les ententes-cadres des projets comme celui-ci, qui doivent se réaliser dans un environnement particulier et sur des ouvrages d'art en ingénierie et qui requièrent des spécialistes en évaluation.

Dans le cadre de ses délibérations, la Commission comprend que les résultats sont définitivement supérieurs au premier appel d'offres et apprécie le suivi des raisons de désistement des firmes n'ayant pas soumissionné. Aussi, malgré le peu de soumissions reçues, la Commission comprend que rien ne laisse entrevoir la possibilité de recevoir de meilleurs prix pour ces travaux qui doivent débuter en avril 2021 pour se poursuivre jusqu'à l'automne et qui seront interrompus par une pause hivernale avant de pouvoir reprendre au printemps 2022. En conclusion, la Commission a apprécié que le nouvel estimé ait été révisé sur la base des données utiles et non pas dans l'objectif de justifier les prix obtenus pour ces travaux coordonnés pour un maximum d'efficacité.

## **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service de l'urbanisme et de la mobilité pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil municipal :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, en l'occurrence :*

- *Contrat de plus de 10 M\$;*
- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ qui présente :*
  - o *un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire.*

*Considérant les renseignements soumis aux commissaires;*

*Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier;*

*Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier;*

**À l'égard du mandat SMCE207000012 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**